



La future piste cyclable aménagée en rive Est de la RD 837 au niveau de la touche Tizon

RENNES – CHARTRES-DE-BRETAGNE AMÉNAGEMENT DE LA LIAISON RÉSEAU EXPRESS VÉLO

Le Réseau Express Vélo est un projet métropolitain reliant Rennes et les communes de la première couronne métropolitaine. Il prévoit 104 km de liaisons sécurisées avec des itinéraires continus et identifiables.

PLUS DE SÉCURITÉ, DE CONFORT ET DE FLUIDITÉ POUR LES VÉLOS

Cette nouvelle section entre Rennes et Chartres-de-Bretagne offrira une largeur cyclable bidirectionnelle confortable de 3 mètres. Elle sera constituée d'une piste en enrobé, avec une signalisation adaptée spécifique qui informera le cycliste qu'il circule sur le REV.

La piste sera également sécurisée par la mise en place de séparateurs en bois, ou de noues (fossé herbeux) pour protéger le cycliste de la voie réservée aux véhicules.

La réalisation d'un marquage au sol sur les carrefours permettra de signaler aux automobilistes le passage de la piste cyclable. Au niveau des entrées charretières, des adaptations de voirie seront réalisées par la mise en place de bordures. À certains croisements, des plateaux surélevés seront également créés.

LES ÉTAPES DES TRAVAUX

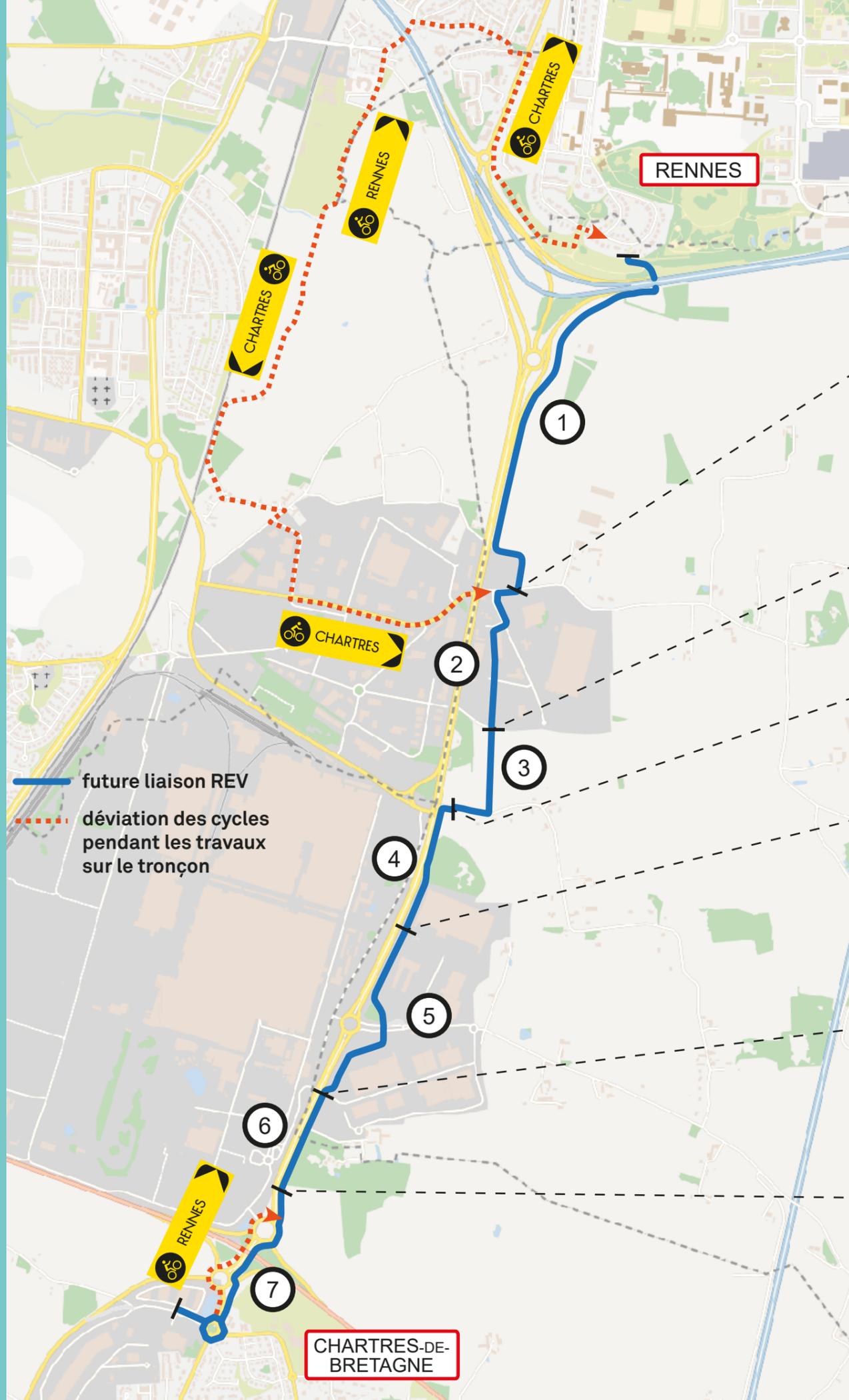
À partir du lundi 4 juillet et jusqu'à la fin de l'année 2022, les travaux des 4.7 km du REV commenceront. Côté Rennes, la connexion sera faite depuis la rue d'Angleterre (où un parcours d'éveil sera également créé) qui permettra de rejoindre le parc de Bréquigny ou l'avenue Georges Graff. Les travaux progresseront en 7 sections, en parallèle à la RD 837, jusqu'à Chartres-de-Bretagne au rond-point de la Croix aux Potiers.

Deux équipes de travaux travailleront simultanément sur la longueur du tracé. Des aménagements de circulation et déviations seront mis en place sur les différentes sections en travaux (voir plan page centrale).

DES QUESTIONS ?

comtravaux@rennesmetropole.fr
06 69 95 25 76

PLAN DU TRACÉ DU RÉSEAU EXPRESS VÉLO & CALENDRIER DES TRAVAUX



① SECTEUR N°1 / TRAVAUX DU 12 AU 23 SEPTEMBRE 2022

- Pas d'impact sur la circulation générale
 - Déviation des cycles pendant les travaux sur le boviduc (2 semaines de travaux)
- ⚠ les dates de fermeture du boviduc seront précisées ultérieurement. Un panneau sera installé sur place une semaine avant le démarrage des travaux.

② SECTEUR N°2 / TRAVAUX DU 4 AU 29 JUILLET 2022 PUIS DU 22 AOÛT AU 9 SEPTEMBRE 2022

- Réalisation de deux plateaux surélevés (travaux de nuit)
- Maintien des cheminements piétons et cyclistes (avec pied à terre à l'approche des travaux)
- Pas d'impact sur la circulation générale

③ SECTEUR N°3 / TRAVAUX DU 26 SEPTEMBRE AU 28 OCTOBRE 2022

- Réalisation d'un plateau surélevé (travaux de nuit)
- Maintien des cheminements piétons (chemin de randonnée)

④ SECTEUR N°4 / TRAVAUX DU 29 AOÛT AU 30 SEPTEMBRE 2022

- Maintien des cheminements piétons (chemin de randonnée)
- Suppression de la voie de droite sur la RD837 pendant la période de travaux

⑤ SECTEUR N°5 / TRAVAUX DU 4 AU 29 JUILLET 2022 PUIS DU 22 AOÛT AU 23 SEPTEMBRE 2022

- Réalisation d'un plateau surélevé (travaux de nuit)
- Maintien des cheminements piétons et de l'accès aux arrêts de bus Janais et Touche Tizon)
- Pas d'impact sur la circulation générale

⑥ SECTEUR N°6 / TRAVAUX DU 24 OCTOBRE AU 9 DÉCEMBRE 2022

- Suppression de la voie de droite sur la RD837 pendant la période de travaux
- Maintien des cheminements piétons et cycles (sur la voie neutralisée), protégés par des séparateurs

⑦ SECTEUR N°7 / TRAVAUX DU 19 SEPTEMBRE AU 16 DÉCEMBRE 2022

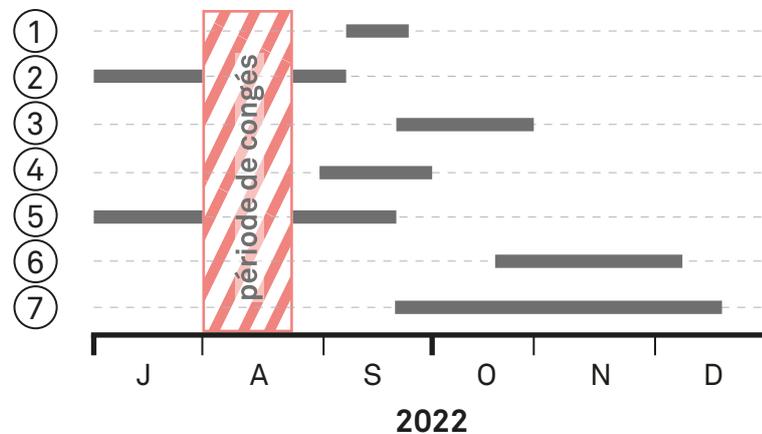
- Réalisation de la liaison dans les bretelles d'accès à la 2e ceinture (travaux de nuit)
- Réalisation de deux plateaux surélevés (travaux de nuit)
- Maintien des cheminements piétons
- Déviation pour les cycles pendant les travaux, dans le sens sud>nord



La future piste cyclable aménagée, tronçon 1

PLANNING DES TRAVAUX

(dates prévisionnelles, sous réserve des conditions météorologiques)



4.7 KM DE VOIE REV



FIN DES TRAVAUX : FIN 2022



COÛT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX : 2.1 M€

Subvention REACT-EU
Financement dans le cadre de la réponse
de l'Union à la pandémie de Covid-19



Dotation de soutien à
l'investissement local DSIL



Maîtrise d'Ouvrage

